mercredi le 11 November 2926
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite exprimer formellement mon opposition au projet d'installation d'éoliennes supplémentaires à proximité immédiate de notre village.

Lorsque j'ai acheté ma maison il y a dix ans, c'était dans l'espoir de profiter du calme, de la tranquillité et de la beauté naturelle de la campagne environnante. La sérénité de la vie rurale a été un facteur déterminant dans mon choix. Je n'aurais jamais imaginé que le paysage puisse subir une telle intrusion, marquée par des structures industrielles aux dimensions colossales, générant des nuisances sonores accrues et un impact visuel considérable.

Notre région compte déjà un nombre important d'éoliennes. À mon avis, une limite a été franchie. La campagne ne devrait pas être exposée à une multiplication constante de ces installations, au détriment des habitants et de l'environnement que nous avons le devoir de préserver.

Mes préoccupations portent notamment sur la dépréciation potentielle de la valeur des biens immobiliers, les nuisances sonores engendrées par les éoliennes, ainsi que sur l'impact visuel permanent qu'exerce leur taille imposante sur ce qui constitue, à ce jour, un magnifique paysage rural.

Par ailleurs, des inquiétudes plus larges subsistent quant aux répercussions sur la faune sauvage, les populations d'oiseaux et de chauves-souris, les habitats naturels et l'équilibre fragile de l'écosystème local. Il est impératif d'analyser les conséquences

environnementales cumulées, plutôt que d'examiner chaque projet de manière isolée.

Il convient également de ne pas sous-estimer les répercussions sur le bien-être et la qualité de vie des riverains. Les habitants choisissent de s'installer à la campagne pour y trouver la paix, des espaces ouverts et un lien privilégié avec la nature. Ces atouts ne sauraient être progressivement altérés par le développement continu de parcs éoliens à vocation industrielle.

Je reconnais pleinement l'importance des énergies renouvelables, cela ne saurait justifier n'importe quel coût ; les communautés rurales ne peuvent, en outre, être contraintes de supporter un fardeau toujours plus lourd sans une évaluation rigoureuse des conséquences.

J'exhorte donc les personnes responsables à examiner ce projet à prêter attention aux préoccupations des riverains et à examiner sérieusement l'impact durable qu'une telle installation aurait sur notre village, ses environs et ses habitants.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Robert Guy Bennie
Linda Bennie
10 Rue des Métairies
16240 Villiers-le-Roux